

# ARCHIVES DE QUÉBEC

---

## FIEF ET SEIGNEURIE DE MEDOCTEC

---

(Acadie)

---

20 septembre 1684.

Acte de concession de MM. Lefebvre de la Barre et de Meulles, gouverneur et intendant de la Nouvelle-France, à René Damours de Clignancour de l'étendue de terre non concédée ni habitée qui se rencontre le long de la rivière Saint-Jean depuis le lieu de Medoctec icelui compris jusques au Long-Sault qui se trouve en remontant la dite rivière Saint-Jean icelle comprise avec les îles et îlets qui se trouveront dans cet espace de deux lieues de profondeur de chaque côté de la dite rivière Saint-Jean. A titre de fief et seigneurie.

Mentionné dans le brevet de confirmation de Sa Majesté du 24 mai 1689.

24 mai 1689.

Brevet de confirmation de Sa Majesté en faveur de René Damours de Clignancour de la concession à lui faite le 20 septembre 1684 par MM. de la Barre et de Meulles.

Insinuations du Conseil Souverain ou Supérieur, cahier no 2, folio 86.

Publié dans *Appendice HHHH de l'Assemblée législative*, 1853, p. 40.